

Assainissement collectif. Passe d'armes au conseil

Gwendal Hameury

C'était prévisible. Lundi, au conseil, le rapport 2016 sur l'assainissement collectif a donné lieu à une passe d'armes entre majorité et opposition. Les élus ont néanmoins fini par se mettre d'accord sur le fait qu'il fallait réunir une commission élargie pour faire le point sur le sujet.



La Step de Lostmarc'h a traité 483.000 m³ d'eaux usées en 2016.

Il ne fallait pas être grand clerc pour deviner que le débat sur le rapport annuel de l'assainissement collectif allait être animé, lundi, au conseil. D'abord parce que c'est la marotte de l'opposition menée par Jean-Marie Béroldy. L'an passé, à même époque, il avait déjà mené la charge sur le sujet. Ensuite, parce que l'assainissement collectif municipal a fait l'objet, le 5 juillet, d'une enquête parue dans Le Télégramme, à laquelle le maire Daniel Moysan a souhaité répondre le jour même du conseil.

La Saur considérée comme juge et partie

Stéphane Corner, adjoint au maire en charge de l'assainissement, a d'abord lu une litanie de chiffres : 76.137 m linéaires de réseaux, 483.000 m³ d'eaux usées traitées par la station de Lostmarc'h (+ 6 % par rapport à 2015), 3.641 abonnés... Puis a indiqué que le début d'année 2016 avait été particulièrement pluvieux, ce qui avait entraîné des rejets : 22.660 m³ au niveau des 27 postes et 5.630 m³ à la station d'épuration. Il a aussi précisé que l'encours de la dette liée aux travaux d'assainissement (un peu plus de 2 M€) avait baissé en 2016 après avoir explosé les années précédentes. Une fois cette présentation terminée,

Jean-Marie Béroldy est monté au créneau. « Nous sommes intervenus sur le sujet à plusieurs reprises. Et on a toujours reçu un mauvais accueil. Ce que nous avons lu dans la presse n'est pas une surprise. » Et de proposer l'organisation d'un conseil municipal extraordinaire ouvert à toutes les parties prenantes, afin d'« exposer les problèmes, trouver des solutions et informer les Crozonnais. » Le chef de file de l'opposition a par ailleurs indiqué qu'il refusait de valider une « synthèse simplifiée écrite par la Saur », exploitant du réseau, considérée comme juge et partie.

« 40 ans d'assainissement en un mandat et demi »

Irritée par le fait que la mise en demeure de la préfecture ne soit même pas évoquée dans cette présentation, l'opposition a crié au manque de transparence et insisté sur le fait qu'il y avait eu onze dépassements du seuil autorisé d'e.coli en sortie de station, et que de fait, cette dernière était « non conforme ». Ces piques n'ont bien sûr pas été du goût de Stéphane Corner. « On met 1 M€ par an dans les réseaux. On essaye de l'améliorer au maximum. Mais on nous demande de traiter 40 ans d'assainissement en un mandat et demi. Ce n'est pas possible. Sauf

à taxer les Crozonnais. Mais qui pourra payer ? », s'est-il agacé. Reconnaisant qu'il y avait encore un gros travail à mener, il a souhaité « ne pas jeter l'argent par les fenêtres ».

S'en est suivie une partie de ping-pong avec Jean-Marie Béroldy, qui souhaite que l'entretien du réseau soit une priorité, quitte à prélever de l'argent sur le budget principal de la ville pour le financer.

« Dossier nuisible à l'image de la ville »

« Ce dossier est nuisible à l'image de la ville, au tourisme. Il faut absolument trouver un consensus. Personne ne dit que vous êtes comptable de la situation actuelle », a repris Olivier Marquer, de l'opposition. Qui a estimé, à son tour, que la façon la plus intelligente de régler le problème était de tout mettre à plat « afin d'avoir une photo exacte de la situation ». « On est les meilleurs de la classe dans ce domaine, a rétorqué Daniel Moysan. Ce débat ne sera clos que le jour où on arrêtera de nous attaquer sur ce que l'on fait en matière d'assainissement. » Dialogue de sourds. Finalement, il a été décidé qu'une commission élargie se réunirait avant la fin d'année. Réunion à laquelle la Saur devrait participer.